

Chronique d'une journée ordinaire ... ou presque

Hasard du calendrier (ou pas :)), la journée a été riche en actualités relatives aux sujets qui nous intéressent ici.

Avec tout d'abord l'annonce surprise de la démission de Jean-Claude Mallet, président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, qui avait pris ses fonctions en début d'année. Pour de strictes raisons personnelles et de santé nous informe le communiqué de presse de l'Autorité.

Avec ensuite une raison invoquée pour le retard qui touche l'appel d'offre de la quatrième licence 3G, initialement prévu pour le premier trimestre de cette année. D'après Luc Chatel, qui s'exprimait ce matin sur Radio Classique, le gouvernement aurait demandé une étude complémentaire sur le montant de la licence, afin d'être irréprochable. L'appel d'offre devrait (au conditionnel) être cependant lancé avant l'été. Reste à savoir de quelle année :))

Avec ensuite bien sûr la reprise du grand feuilleton Hadopi.

Qui a commencé avec un premier round européen où, si un texte de compromis entre le parlement (européen) et le conseil des ministres européens a bien été établi, des désaccords profonds subsistent. En particulier, l'absence de référence explicite à « une décision préalable des autorités judiciaires », remplacée par « une décision d'un tribunal indépendant et impartial établi par la loi » inquiète, puisqu'elle ouvre la porte à des interprétations arbitraires, comme celle qui verrait l'Hadopi comme un tel tribunal indépendant et impartial.

Qui s'est continué dans la journée par l'analyse du texte modifié qui est présenté aux parlementaires. Avec des ajouts troublants, comme l'obligation pour le titulaire d'un accès de contrôler en gros tout ce qui passe par ledit accès, y compris les communications privées (les mails, par exemple, les vôtres bien sûr, mais aussi ceux de votre conjoint et de vos enfants).

[De là à y voir une volonté de créer du bruit pour masquer d'autres propositions contenues par ailleurs dans le projet de loi, il n'y a qu'un pas. La pratique après tout n'est pas nouvelle et elle se révèle souvent efficace.]

Qui s'est continué (le grand feuilleton) par quelques retours et commentaires sur l'étonnante demande adressée au groupe de la majorité, de votre pour sans se préoccuper du contenu du texte.

Ou sur la bien curieuse coïncidence qui a fait que les députés du groupe de la majorité quelque peu opposés à ce texte n'ont pas obtenu de temps de parole dans l'hémicycle. (Comme cela s'était déjà d'ailleurs fortuitement produit, pure coïncidence là encore, lors de la séance du vote la dernière fois.)

Qui s'est poursuivi avec la reprise des débats à l'Assemblée Nationale, en fin d'après-midi, pour se terminer (pour l'instant) aux alentours d'une heure du matin.

Un intéressant et plutôt fidèle suivi de cette actualité est disponible par là :

<http://www.pcinpact.com/s/hadopi.htm>

Avec aussi dans l'actualité de la journée la publication du chiffre d'affaire d'Orange, et donc par conséquent du nombre d'abonnés mobiles, haut débit, ce genre de chose, pour l'opérateur historique. Mais plutôt que de regarder isolément ces chiffres, nous y reviendrons mercredi prochain, car ils auront alors été complétés par ceux de Free.

Avec aussi, toujours dans l'actualité du jour, l'arrivée effective de Melodie Zen et Melodie Zen HD et de 16 des 19 chaînes des bouquets « Afrique » annoncés il y a peu.

Sont donc maintenant accessibles (et gratuites jusqu'à fin mai), en plus des deux précitées, les chaînes suivantes :

250 – RTB	253 - Canal 2	254 – CRTV	255 - STV2
258 - Télé Congo	261 – RTI	262 - Tam Tam TV	265 - RTG1
266 – RTN	269 - Métro TV	272 – ORTM	275 - 2STV
276 – RTS	277 - Walf TV	285 – Africable	286 - Vox Africa

C'est la faute à Nicolas, il n'avait qu'à pas partir en vacances :))

Pan sur les doigts du rédacteur intérimaire

Hier, une erreur s'est glissée dans le lien donné vers le service de télévision accessible sur le net à tous les free-nauts. L'adresse correcte est : <http://tv.freebox.fr/> (avec un « v », pas un « f »).

Désolé pour la gêne occasionnée.

Vous êtes bien sur internet, mais comme notre adoré rédacteur en chef en titre se repose (juste pour quelques jours, il revient j'espère lundi, ne pleurez pas :)), ben, les liens ne sont pas forcément directement utilisables dans la version PDF. Il faut faire du couper/coller si votre logiciel ne les reconnaît pas.

